

EXTRAIT du REGISTRE DES ELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

République Française
Département de la Corrèze



Séance du 24 juin 2026

Présidence de Monsieur Laurent MELIN, Maire

L'an deux mil vingt-six et le vingt-quatre juin à 18 heures le Conseil Municipal de la Ville de TULLE, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Laurent MELIN.

N°5

Etaient présents : M. Laurent MELIN, Maire, M. Florent PLAS, Mme Marie-Pierre NAVES-LAUBY, M. Dorian LASCAUX, Mme Hélène DESCHAMPS, M. Jean MOULY, Mme Violaine BOUILLAGUET, M. Thomas MADELMONT, Mme Sylvie DALESME, Maires - Adjoints, Mme Annette BOURDET-BERTRAND, Mme Nicole LATHIERE, Mme Anne BOUYER, Mme Nicole ESTERLE, Mme Jacqueline RONOT, M. Henry TURLIER, M. Bruno CARRAT, Mme Marie-Josée PINTO, Mme Cécile THEVENET, M. Jean-Pierre ROUANNE, Mme Sophie DERUBE, M. Régis DESTRUEL, Mme Yvette FOURNIER, Mme Catherine LAVERGNE, M. Bernard COMBES, M. Pascal CAVITTE, Mme Judith BERLAND, M. Nicolas MARLIN et M. Thierry GRECK, soit 27 Conseillers municipaux formant la majorité des membres en exercice.

Etaient excusés : Monsieur Jean-Paul PETIT représenté par Monsieur Bruno CARRAT, Monsieur Michel CAILLARD représenté par Monsieur Henry TURLIER, Madame Hyeri ZIOLO représentée par Madame Jacqueline RONOT, Monsieur Baptiste NAVES représenté par Madame Marie-Pierre NAVES-LAUBY, Monsieur Mathieu MOUSSOUR représenté par Dorian LASCAUX et Madame Yvette FOURNIER représentée par Pascal CAVITTE.

Monsieur Dorian LASCAUX remplit les fonctions de secrétaire de séance.

Désignation des Commissaires de la Commission Communale des Impôts Directs

Le Conseil Municipal,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu le Code Général des Impôts,
- Considérant qu'il convient de désigner, suite au renouvellement du Conseil Municipal, parmi les membres du Conseil Municipal, le président de la Commission Communale des Impôts Directs,
- Considérant qu'il convient, par ailleurs, de désigner des commissaires titulaires et des commissaires suppléants,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité

1- Désigne Madame Marie-Pierre NAVES-LAUBY, pour représenter Monsieur le Maire, en qualité de Président de la Commission Communale des Impôts Directs

2- Désigne en qualité de Commissaires de la Commission Communale des Impôts Directs, les personnes suivantes :

Commissaires titulaires :

- Monsieur Eric ESCURE-BATIFOUYÉ
- Monsieur Stéphane DUVERNEUIL
- Madame Véronique FAUCHER
- Monsieur Jean-Marie CHASSAGNAT
- Madame Vanessa TRAINS
- Monsieur Philippe ROUSSEAU
- Madame Annie CHIRAC
- Monsieur Patrick FERTÉ
- Monsieur Sébastien NAVES
- Madame Claudine RANCUREL
- Monsieur Sébastien BRAZ
- Madame Cécile BORDAS
- Monsieur Alex PETIT
- Madame Noémie BATTIN

Commissaires suppléants :

- Monsieur Robert NOVAIS
- Madame Christiane PEUCH
- Madame Anne REBEYROTTE
- Monsieur David LUC
- Madame Claire RANSAN
- Madame Eliane AUBERTIE
- Monsieur Christophe CASSAGNE
- Monsieur Jean-Roland BRIAUD
- Madame Brigitte SOLEILHAVOUP
- Monsieur Gérard GANNET
- Madame Marie-Antoinette PETIT

3 - La présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif qui peut être saisi par l'application Télérecours citoyen accessible sur le site www.telerecours.fr



Le Maire,

Laurent MELIN

Le secrétaire de séance

Dorian LASCAUX

Transmis au Contrôle de Légalité le : 29 JUIN 2026
Date et ref de l'accusé de réception : 29 JUIN 2026

DS - 24062026